



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier
Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet
e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX083053214200750-07RSD002

MAS PAVILLON
MAS DE LA CHAPELETTE
13103 ST ETIENNE DU GRES

Facture du 20/03/2023 n° 10169077817



Electricité

Montant Hors TVA	8 829,31 €
Montant TVA (payée sur les débits)	1 765,86 €

Facture TTC	10 595,17 €
--------------------	--------------------

Montant total à payer (TTC)	10 595,17 €
------------------------------------	--------------------

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 20/04/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 0070421711
Compte commercial : 1-78015YH

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti +

Nom du client
MAS PAVILLON

Lieu de consommation
Référence acheminement : 30002580584120
DOMAINE DU CAST
13910 MAILLANE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	10 595,17 €
à partir du :	04/04/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 0000075994E XX

MAS PAVILLON

Détail de votre facture du 20/03/2023 n° 10169077817

Document à conserver 10 ans

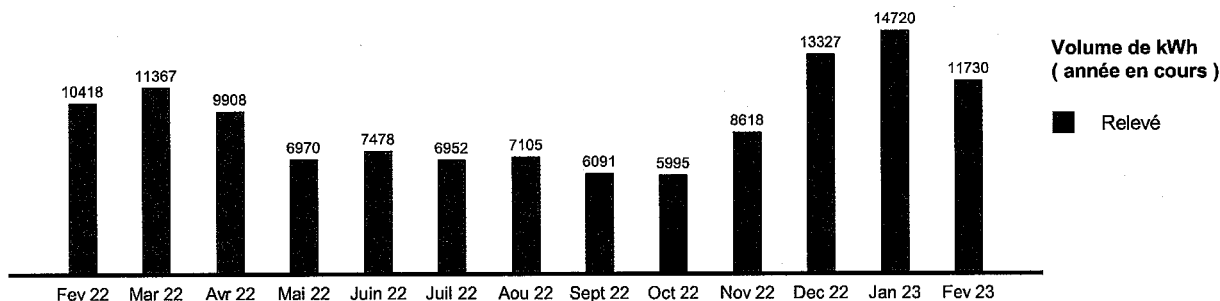
Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-78OT5HP
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 22/07/2018
Venant à échéance le 01/08/2023

Données Point de Livraison

DOMAINE DU CAST 13910 MAILLANE
Réf Acheminement Electricité : 30002580584120

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				7 683,78 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	113,34 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 31/03/2023	56,67 €/mois	170,01 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2023 au 31/01/2023		-56,67 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 26 450 kWh	Prix unitaire HT	7 570,44 € Taux de TVA
Electricité Pointe	du 01/01/2023 au 28/02/2023	4 112 kWh	45,789 c€/kWh	1 882,84 € 20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 28/02/2023	10 564 kWh	33,547 c€/kWh	3 543,91 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 28/02/2023	11 774 kWh	18,207 c€/kWh	2 143,69 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				1 049,39 € HT
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/01/2023 au 30/01/2023			-30,97 € 20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 01/02/2023 au 02/03/2023			-30,97 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023			32,00 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/02/2023 au 28/02/2023	28.000 c.j	103.23 c€/c.j	28,91 € 20,00 %
Composante de gestion - Eclair	du 01/02/2023 au 02/03/2023	30.000 c.j	103.23 c€/c.j	30,97 € 20,00 %
Composante de gestion - Eclair	du 01/03/2023 au 30/03/2023	30.000 c.j	103.23 c€/c.j	30,97 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/01/2023 au 30/01/2023			-26,24 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/02/2023 au 02/03/2023			-26,24 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	31.000 p.j	87.45 c€/p.j	27,11 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/02/2023 au 28/02/2023	28.000 p.j	87.45 c€/p.j	24,49 € 20,00 %
Composante de comptage - Eclair	du 01/02/2023 au 02/03/2023	30.000 p.j	87.45 c€/p.j	26,24 € 20,00 %
Composante de comptage - Eclair	du 01/03/2023 au 30/03/2023	30.000 p.j	87.45 c€/p.j	26,24 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/01/2023 au 30/01/2023	PS pondérée : 100 kW		-59,58 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/02/2023 au 02/03/2023	PS pondérée : 100 kW		-59,58 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	3100.000 kW	1.99 c€/kW	61,57 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/02/2023 au 28/02/2023	2800.000 kW	1.99 c€/kW	55,61 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Eclair	du 01/02/2023 au 02/03/2023	3000.000 kW	1.99 c€/kW	59,58 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Eclair	du 01/03/2023 au 30/03/2023	3000.000 kW	1.99 c€/kW	59,58 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/01/2023 au 31/01/2023	2270.000 kWh	4.42 c€/kWh	100,33 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	5911.000 kWh	3.52 c€/kWh	208,07 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	6539.000 kWh	2.26 c€/kWh	147,78 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kWh	1.35 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kWh	0.84 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/02/2023 au 28/02/2023	1842.000 kWh	4.42 c€/kWh	81,42 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	4653.000 kWh	3.52 c€/kWh	163,79 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	5235.000 kWh	2.26 c€/kWh	118,31 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kWh	1.35 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kWh	0.84 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	725.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	711.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	691.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	682.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	637.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kW	725.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kW	711.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kW	691.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kW	682.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kW	637.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Tangente Phi : 0.184	du 01/01/2023 au 31/01/2023			0,00 €
Composante réactive gratuite	du 01/01/2023 au 31/01/2023			0,00 €
Eléments de calcul, pour information	8181 kWh (6h-22h)	1509kVArh (6h-22h)	1509 kVArh en franchise	



MAS PAVILLON

Détail de votre facture du 20/03/2023 n° 10169077817

Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-78OT5HP
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 22/07/2018
Venant à échéance le 01/08/2023

Données Point de Livraison

DOMAINE DU CAST 13910 MAILLANE
Réf Acheminement Electricité : 30002580584120

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

	Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Tangente Phi : 0,188	du 01/02/2023 au 28/02/2023		
Composante réactive gratuite	du 01/02/2023 au 28/02/2023		
Eléments de calcul, pour information	6495 kWh (6h-22h)	1224kVArh (6h-22h)	1224 kVArh en franchise
			0,00 €

Services

0,00 € HT

E-Services (Espace client, Bilan annuel)

Taux de TVA
INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

96,14 € Hors TVA

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 31/01/2023	14 720 kWh	0,27100 c€/kWh	39,89 € 20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2023 au 28/02/2023	11 730 kWh	0,05000 c€/kWh	5,87 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/01/2023 au 01/03/2023	229,69	21,93 %	50,38 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site

8 829,31 € Hors TVA

TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

Assiette 1 765,86 €
TVA à 20,00% 8 829,31 € 1 765,86 €

Total TTC pour ce site

10 595,17 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041436017838 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Fer : 0,460 W Pertes Joule : 1,010
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 100

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe	100
Opérateur Heures pleines hiver	100
Opérateur Heures creuses hiver	100
Opérateur Heures pleines été	100
Opérateur Heures creuses été	100

Index (relevés / estimés)

	index de début	index de fin
Pointe	50768 le 01/01/2023	53038 le 31/01/2023
Heures Pleines Hiver	243591 le 01/01/2023	249502 le 31/01/2023
Heures Creuses Hiver	198015 le 01/01/2023	204554 le 31/01/2023
Heures Pleines Été	319678 le 01/01/2023	319678 le 31/01/2023
Heures Creuses Été	217744 le 01/01/2023	217744 le 31/01/2023
Pointe	53038 le 01/02/2023	54880 le 28/02/2023
Heures Pleines Hiver	249502 le 01/02/2023	254155 le 28/02/2023
Heures Creuses Hiver	204554 le 01/02/2023	209789 le 28/02/2023
Heures Pleines Été	319678 le 01/02/2023	319678 le 28/02/2023
Heures Creuses Été	217744 le 01/02/2023	217744 le 28/02/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Pointe	35
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Pleines Hiver	37
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Creuses Hiver	32
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Pleines Été	0
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Creuses Été	0
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Pointe	34
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Pleines Hiver	33
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Creuses Hiver	31
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Pleines Été	0
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L.122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

